ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

CLASSES DE 4°-3°, DES LYCÉES ET DE L' UNIVERSITÉ PRÉPARATOIRES

NOUS L'EUROPE

CONCOURS NATIONAL

AMOPA 2021 2022

CLASSES DE 4e, 3e DE FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE :

Proposez un menu européen (entrée, plat, fromage, dessert, boissons) composé uniquement de produits labellisés (IGP, AOP, STG). Argumentez vos choix.

Présentez votre travail sur 4 pages au maximum, manuscrites et/ou dactylographiées (police 12 Times New Roman), Format A4. D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

CLASSES DES LYCEES, POST-BACCALAURÉAT ET UNIVERSITÉS DE FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE :

Proposez un projet d'initiative citoyenne européenne.

Votre texte, présenté sur 5 pages au maximum, format A4, sera dactylographié, interligne simple, (police 12 Times New Roman). D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

IMPORTANT - INFORMATIONS PRATIQUES

- Les travaux, rédigés en français, peuvent être réalisés individuellement ou par groupes de deux élèves au maximum
- Présentés sur papier et/ou sur support informatique (PDF, JPEG),
- L'identité et la classe des participants, le nom et les coordonnées de l'établissement, la signature et - si possible - l'adresse de messagerie du professeur y figureront de façon lisible.
- Les travaux seront adressés exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour la désignation des **lauréats départementaux**. La date limite de transmission sera fixée par chaque section départementale.
- Les jurys départementaux transmettront les meilleurs textes à la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté - 26 rue de la République 25000 Besançon - pour la désignation des **lauréats nationaux.**
- Pour tout renseignement complémentaire: amopadoubs@yahoo.fr

Le palmarès pourra être consulté sur le site de l'AMOPA

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. **Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.**

DATE DE RETOUR DES COPIES
avant le :

17 mars 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Madame Michou Saucet

5 rue des Gantries 69130 ECULLY

Par internet :jean-louis.coppere@orange.fr

Les lauréats nationaux seront récompensés par des séjours à Strasbourg, en juin 2022 Avec visite des Institutions européennes

MAISON DE l'Europe BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

académie Besançon
RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION